

**Accord d'application d'un
programme d'étude conjoint
« Computer Science for Aerospace »
- « Information Technology » entre
l'Université Technique de LIBEREC et
l'Université Toulouse III**

Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 13 février 2018

Délibération 2018/02/CFVU- 11

Vu le code de l'éducation, notamment son article L.712-6-1 ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III - Paul Sabatier notamment son article 35 ;

Vu l'avis favorable du conseil de la Faculté des Sciences et d'Ingénierie en date du 18 janvier 2018

Après en avoir délibéré, les conseillers émettent un avis favorable à l'accord d'application d'un programme d'étude conjoint « Computer Science for Aerospace » - « Information Technology » entre l'Université Technique de LIBEREC et l'Université Toulouse III.

Toulouse le 13 février 2018

Le Président

Jean-Pierre VINEL 

Nombre de membres : 40

Nombre de membres présents ou représentés : 28

Nombre de voix favorables : 28

Nombre de voix défavorables : 0

Nombre d'abstentions : 0

Ne prennent pas part au vote : 0

Nombre de votes blancs : 0